

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2021-2022

Séance ordinaire du mardi 23 novembre à 19 h 00 en vidéoconférence Teams

PROCÈS-VERBAL

Présences: Marie-Ève Charbonneau, Pascale Clavet (substitut), ~~Sandra Côté~~, Esther Denis-Pelletier, Alexandra Dessort (substitut), ~~Annie Durelle~~, Stéphanie Fecteau (substitut), Annie Lajoie, Maude Lemay-Brisebois, Jean-François Meilleur, Émilie Muloin, Françoise Robert, Josianne St-Jean (substitut), ~~Anny Tétreault (substitut)~~, Magali Touchette, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice), Anne-Sophie Vincent (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19h00 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Emilie Muloin sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

Aucun public présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Nomination
3.	Questions du public (10 min)	Information
4.	Adoption de l'ordre du jour du 23 novembre 2021	Adoption
5.	Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021	Adoption
6.	Suivis au procès-verbal du 26 octobre 2021	Information
6.1	Activités éducatives complémentaires	
6.2	Frais chargés aux parents	
6.3	Campagne de financement 2021-2022	
7.	Mot de la direction	Information
7.1	Vie de l'école (budget, personnel, première communication)	
8.	Travaux du conseil :	
8.1.	Rapport annuel 2020-2021	Adoption
8.2.	Activités parascolaires Club Récréation 2021-2022	Approbation
9.	Mots	
9.1	De la déléguée au comité de parents	Information
9.2	Des enseignants (Nos bons coups!)	Information
9.3	Du service de garde (Nos bons coups!)	Information
10.	Varia	
11.	Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Josianne St-Jean et appuyée par Françoise Robert.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 11

5. Adoption du procès-verbal

L'adoption du procès-verbal du 26 octobre est proposée par Josianne St-Jean et appuyée par Françoise Robert.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 12

6. Suivis au procès-verbal du 26 octobre 2021

6.1 Activités éducatives complémentaires

Quelques activités ont été ajustées afin de profiter au maximum de la subvention de 29\$ par élève ou remises par manque de disponibilité du transport.

6.2 Frais chargés aux parents

Les secrétaires ont terminé les factures pour les activités éducatives complémentaires et les parents la recevront d'ici Noël. Mme Fournier dit être bien consciente que cette facture arrivera près de Noël et assure que les parents auront jusqu'à la fin de l'année scolaire pour payer celle-ci.

6.3 Campagne de financement 2021-2022

Présentations des différents moyens de campagnes de financement. Mme Fournier prit le temps de spécifier les campagnes choisies par l'équipe-école. Le document se trouve dans les fichiers du *Teams* du CÉ. Les campagnes seront réparties dans l'année pour éviter qu'elles se déroulent toutes en même temps.

- Dictée PGL (Novembre selon le document. Mme Charbonneau a précisé que ce serait plus autour de janvier à mars 2022)
- Colle à moi : Vente d'étiquettes personnalisées au nom des élèves. Une ristourne sur les ventes sera versée à l'école. (décembre 2021 et printemps 2022)
- Les contributions volontaires en début d'année
- Vente d'article promotionnel Tornadeau (novembre 2021 et printemps 2022)
- Course-o-thon (mai 2022)
- Vente d'œuvres d'art lors d'une exposition (février 2022)
- Lecture-o-thon scolaire (décembre 2021)

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école (budget, personnel, première communication)

Les 1re communication ont été envoyées aux parents le 19 novembre via le portail Mozaïk parents. Les rencontres avec les enseignants se déroulent cette semaine et la semaine prochaine pour certains groupes.

Les demandes pour le tutorat ont été envoyées, mais actuellement l'école fait face à une pénurie de personnel pour assurer le service. Actuellement, Mme Fournier a énoncé l'idée d'utiliser les surplus financiers de cette mesure pour offrir du soutien pédagogique aux élèves. Plus de détails viendront.

Mme Fournier fait état du budget de l'école et stipule que de ce côté tout se déroule bien. Les enseignants ont été sollicités afin de faire part de leur besoin au niveau du mobilier des classes. Il en va de même pour le budget du service de garde. Les surplus ont été utilisés afin de pouvoir fournir davantage de soutien aux élèves. (Ajout d'une TES.)

Au sujet du personnel de l'école, les choses se stabilisent tranquillement. Les postes vacants se pourvoient et l'équipe s'agrandit. Mme Anne-Sophie Vincent s'est jointe à l'équipe de direction et les postes en conciergerie ont aussi été pourvus.

Mme Rousseau nous annonce les activités du mois de décembre :

- 1^{er} décembre collecte de denrées non périssables pour la guignolée du CABVR
- 2-3 décembre visite du véhicube
- 6 décembre vaccination contre la Covid-19 à l'école. Les modalités d'inscription et d'organisation suivront sous peu.
- Tout au long du mois de décembre, plusieurs activités seront organisées pour faire vivre un brin de magie de Noël. Un conteur viendra nous rendre visite pour trois représentations. (1 par cycle)

Mme Fournier a fait état des derniers faits liés à la covid-19 et aux tests de dépistage rapide. Une classe de maternelle fut fermée à l'école. L'équipe de direction agit avec rapidité en collaboration avec la santé publique pour agir le plus efficacement que possible lors d'une fermeture de classe. Quelques tests rapides ont été réalisés auprès d'élèves ayant développé des symptômes liés à la covid-19 au courant de la journée.

Mme Lemay s'interrogeait à savoir à partir de combien de cas un groupe fermait. Mme Fournier a alors expliqué que chaque situation est unique et que la santé publique prend la décision finale.

8. Travaux du conseil

8.1 Rapport annuel 2020-2021

Mme Fournier a déposé aujourd'hui le document final sur le *Teams* du CÉ.

Mme Fournier a fait une présentation du document.

Mme Fournier demande à Mme Rousseau de déposer les résultats du sondage réalisé auprès des parents en fin d'année l'an passé. Le document devrait être disponible dans les prochains jours.

Le passeport a été revu à la suite des commentaires des parents. Ceux-ci souhaitent que les pertes de points pendant les heures de classe et les pertes de points au service de garde soient séparées. Cette demande a été exaucée.

M. Meilleur soulève un questionnement par rapport aux résultats en lien avec la maîtrise du français. Il se questionne sur le taux de réussite qui se situe sous la cible. Mme Fournier explique que les résultats sont tirés des résultats de fin d'année des élèves plutôt que sur les résultats des épreuves ministérielles étant donné que ces épreuves n'ont pas eu lieu. M. Meilleur se questionne aussi au sujet de l'impact de l'année scolaire 2019-2020 sur la maîtrise du français des élèves. Mme Fournier explique alors que nous n'avons pas ressenti de baisse marquée de la réussite en français. Au niveau du CSSP, il a été mentionné qu'au 2^e cycle une difficulté plus marquée a été ressentie en écriture.

Mme Charbonneau apporte une précision entre l'entrée globale des résultats au bulletin en comparaison avec la saisie détaillée des résultats par critères d'évaluation. Elle explique aussi que l'équipe-école a mis beaucoup de temps et d'énergie sur le développement des compétences en lecture en employant le matériel *Criticus*.

Il est proposé par Magalie Touchette et appuyé par Jean-François Meilleur d'adopter le rapport annuel 2020-2021.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 13

8.2 Activités parascolaires Club Récréation 2021-2022

Mme Vincent a pris le temps de se présenter et de présenter les différents dossiers dont elle se chargera.

Les différentes activités du Club Récréation ont été présentées afin d'avoir une idée globale de l'offre de cet organisme.

- Échec : 1^{re} à 6^e année
- Création de bandes dessinées : 2^e à 6^e année
- Brique mania (lego) : 1^{re} à 6^e année
- Improvisation : 3^e à 6^e année
- Récré-o-danse : maternelle
- Yoga : 1^{re} à 6^e année

Mme Lajoie demandait plus de précision au sujet des locaux et de la gestion des déplacements des élèves. Mme Fournier explique alors que ceci n'est qu'une proposition et que toutes les activités ne seront pas nécessairement choisies. Les locaux indiqués dans le document n'étaient qu'à titre indicatif et qu'une consultation aurait lieu. Mme St-Jean s'inquiète aussi au sujet des locaux. Lors des discussions l'aspect positif de ces activités sur le plan social et sur le positif que ces activités peuvent apporter. M. Meilleur apporte l'idée d'utiliser les locaux de l'édifice Sacré-Cœur. Cette option sera évaluée par Mme Fournier, puisque beaucoup d'éléments sont à prendre en compte lors de l'heure du dîner. Mme Fournier reste confiante qu'un compromis pourra être atteint au sein de l'école.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution CÉ 21/22 – 14

9. Mots

9.1 De la déléguée au comité de parents

Mme Côté est absente de la rencontre. Mme Robert explique que personne n'a pu assister à la dernière rencontre.

9.2 Des enseignants

Mme Charbonneau a nommé les différentes activités réalisées lors de l'Halloween. Les enfants ont apprécié pouvoir vivre en communauté après plusieurs mois d'isolement.

Mme St-Jean nomme le positif ressorti des activités de la semaine de la gentillesse. Les chaînes de positif ont été touchantes à voir.

Mme Fournier souligne l'implication des enseignants pour offrir aux élèves de nombreuses activités pour mettre de la vie dans l'école.

9.3 Du service de garde

Mme St-Jean nomme la qualité de l'entraide au sein de l'équipe du service de garde. Les membres du personnel acceptent de porter de nombreux chapeaux afin que tout se déroule rondement. La capacité d'adaptation des enfants a aussi été soulignée.

10. Varia

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 20h22 par Marie-Ève Charbonneau.
À l'unanimité.

Emilie Muloin, secrétaire